



ÉCOLE DES SPORTS SAISON 2024-2025

DES ACTIVITÉS MULTISPORTS TOUT AU LONG DE L'ANNÉE POUR LES ENFANTS SCOLARISÉS DE LA GRANDE SECTION DE MATERNELLE À LA 6^e.

EXEMPLES D'ACTIVITÉS POUVANT ÊTRE PROPOSÉES

GRANDE SECTION DE MATERNELLE / CP

- Gymnastique - Agrès
- Athlétisme
- Roller
- Jeux collectifs
- Trotinette
- Jeux de balles
- Jeux collectifs
- Badminton
- Handball

CE1 / CE2

- BMX
- Roller
- Badminton
- Vélo
- Gymnastique
- Piscine
- Kayak

CM1 / CM2 / 6^e

- Kayak
- Vélo
- Badminton
- Roller
- Tennis de table
- Tennis
- Gymnastique
- Handball
- BMX
- Boxe

Pour chaque cycle (4 à 7 séances), les enfants vont pouvoir choisir leur activité parmi un panel de 5 propositions.

DES ÉDUCATEURS SPORTIFS DIPLÔMÉS D'ÉTAT, EMPLOYÉS PAR LA VILLE, ASSURENT L'ENCADREMENT DES SÉANCES.

REPRISE DES ACTIVITÉS SAMEDI 21 SEPTEMBRE 2024

ORGANISATION

Les activités fonctionnent le samedi par cycle de 4 à 7 semaines (soit 5 cycles dans l'année).

Les séances se déroulent de 9h30 à 10h45 ou de 10h45 à 12h.

Kayak/Vélo : de 9h30 à 12h.

OBJECTIFS DE L'ENSEIGNEMENT

- Découverte de nombreux sports.
- Acquisition des repères dans l'espace et le temps.
- Confrontation à de nouvelles situations.
- Respect des règles, du partenaire et de l'adversaire.
- Développement des capacités physiques pour une meilleure activité sportive.
- Mise en relation de l'enfant, de l'éducateur sportif et du mouvement sportif torcéen.

LIEUX ET HORAIRES DE PRATIQUE

Communiqués ultérieurement selon le nombre d'enfants inscrits par activité.

OÙ ET COMMENT S'INSCRIRE ?

Les inscriptions se dérouleront du **lundi 17 juin au samedi 28 septembre 2024**.

Démarches en mairie, à l'Espace Accueil, place de l'Appel du 18 juin 1940.

Horaires d'ouverture au public : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h45 (fermé le mardi après-midi et le jeudi matin) et le samedi de 8h30 à 11h45.

Afin de valider votre inscription, vous devez pour le 1^{er} trimestre :

- avoir constitué votre dossier de tarification 2024,
- apporter un certificat médical de moins de 3 mois,
- régler par chèque à l'ordre de « RRT0 régie centralisée », en espèces ou par carte bancaire.

L'inscription est annuelle, les règlements s'effectuent avant le début de chaque trimestre.



INSCRIPTIONS DU 17 JUIN AU 26 SEPTEMBRE 2024



TARIFS

Les tarifs trimestriels varient en fonction des revenus du foyer et du nombre d'enfants de la famille inscrits.

Pour connaître le tarif qui vous sera appliqué pour le 1^{er} trimestre, vous devez avoir constitué votre dossier de tarification 2024 auprès de l'Espace Accueil de la mairie. Si ce n'est pas le cas, venez avec les éléments nécessaires lors de l'inscription.

Les tarifs pour les 2^e et 3^e trimestres seront communiqués aux familles lors de la constitution de leur dossier de tarification 2025 (démarche à effectuer au dernier trimestre 2024).

Toutes les informations, tous les documents nécessaires sur www.ville-torcy.fr ou sur appel au 01 60 37 37 37.

Renseignements :

Unité Sports
Tél. : 01 60 37 37 76
Courriel : nchause@mairie-torcy.org

Responsable de l'école Municipale des Sports : Emmanuel STRAGIER

